



## **CREAT, une anagramme de TRACE**

**Michaël Van Cutsem**  
**directeur de recherche, en charge du Pôle**  
**Prospective de l'Institut Destrée**

9 octobre 2015

---

Cinquante ans, c'est à peine l'âge de l'émergence des politiques publiques en aménagement du territoire. La seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et ce début de troisième millénaire ont été fertiles, développement technologique oblige, en créativité institutionnelle et politique, ajoutant aux compétences traditionnelles ou régaliennes de l'état des zones d'interventions nouvelles comme la mobilité, l'énergie, la protection de l'environnement ou encore l'aménagement du territoire.

50 ans, c'est aussi le temps de la vie active d'un homme ou d'une femme. C'est donc l'espace qui peut s'écouler entre le temps de l'étudiant et celui de l'heureux retraité peut-être envieux d'écrire ses mémoires ou d'en communiquer quelques traces, on y vient.

Prenons le cas, théorique mais non innocent, d'un ou d'une professionnelle de l'aménagement du territoire aujourd'hui à la retraite ou presque. Il aura été formé, dans les années cinquante ou soixante à une autre discipline : architecture, droit, économie... Par curiosité, par intérêt, ou par un heureux hasard comme l'explique Francis Haumont chaque année à ses étudiants, il aura ensuite accroché le train chaotique ou cahotant, c'est selon, des développements de l'aménagement du territoire en Belgique, puis en Wallonie en Flandre ou à Bruxelles puisque la matière s'est vue régionalisée dès les années soixante-dix. Cette personne, ce témoin, cet acteur aura donc construit, chemin faisant, l'histoire d'une discipline émergente : l'aménagement du territoire.

On le sait, nombre de ces acteurs ont été connectés d'une manière ou d'une autre avec le CREAT. CREAT qui, cinquante plus tard est devenu acteur majeur du développement territorial wallon mais aussi de la formation des cadres en urbanisme et en ménagement du territoire. La boucle serait donc bouclée.

Mais ne serait-il pas temps, avant que ne disparaisse cette génération de pionniers – comme en témoigne le décès prématuré l'été dernier de l'attachant Pierre Got, qui aimait à se présenter comme un self made aménageur – de garder les traces de cette histoire, de cette discipline émergente que l'on pourrait appeler le développement territorial. Mélangeons les lettres de CREAT et on peut former le mot « TRACE ».

### **Une ambition : conserver des traces, partager l'histoire...**

L'objet de cette contribution à une publication anniversaire du CREAT n'est donc pas innocent, la belle occasion faisant peut-être un joli larron. C'est une invitation à l'action, une action de capitalisation historique qui n'étonnera sans doute pas dans le chef d'un

collaborateur de l'Institut Destrée, qui mûrit dans l'esprit d'un auteur davantage versé dans la prospective, mais convaincu que le futur a tout à gagner d'un éclairage documenté du passé et du temps long. Et, comme nous l'avons dit à l'instant, 50 ans, c'est un début de temps long.

Pour être tout à fait précis, la proposition développée ci-devant est une idée de Luc Maréchal, qui a consacré une bonne partie de sa vie à œuvrer à l'aménagement du territoire wallon, depuis ses jeunes années quand il contribua au processus de régionalisation provisoire à la Société de Développement régional pour la Wallonie (SDRW) jusqu'à sa retraite comme haut fonctionnaire du Service public de Wallonie à la Direction générale de l'Aménagement du Territoire. Elle tient en quelques mots, « ce serait pas mal si on travaillait à un glossaire du développement territorial. Qu'en penses-tu ? ». Il convient de préciser que le contexte était propice à une telle « fulgurance » : l'Institut Destrée accueille, caisse par caisse, carton par carton, un Fonds d'Archives qui s'intitulera Luc Maréchal et qui contient, lui aussi, quarante à cinquante années de traces du développement territorial wallon. Faire du tri dans ses papiers, c'est aussi remettre de l'ordre dans des idées, des concepts et des moments.

Avec l'accord de Luc, j'ai proposé de transformer cette proposition en un premier essai qui prend la forme de ces quelques lignes – qu'il relira en priorité – afin de faire de ce glossaire, voire de cette encyclopédie un projet collectif et collaboratif pouvant bénéficier des outils les plus moderne de la communication et de la capacité qu'ils offrent à travailler en intelligence collective, une autre manière peut-être, de qualifier un réseau social.

## **Un champ relativement large mais balisé : le développement territorial dans ses relations avec la Wallonie**

L'objet, le champ d'investigation de ce glossaire, de ce *wiki*, pourrait être balisé par la notion de développement territorial. Le développement territorial est un assemblage sémantique qui est souvent présenté comme une évidence et qui, pourtant, n'est pas d'un usage très répandu dans la littérature scientifique. Il acquiert ses lettres de noblesse en Europe avec l'émergence du SDEC durant la période 1997-1999 et en Wallonie avec l'adoption du SDER en 1999, qui s'accompagne de la mise en place d'une Conférence permanente du Développement Territorial dont la vocation multidisciplinaire souligne le caractère intégrateur du concept. Dans le même sens, Deffontaines et al. (2001) ont démontré, à travers une contribution spécifique<sup>1</sup>, la diversité d'interprétations possibles de ce concept, concluant finalement qu'il renvoyait à la capacité et à la volonté des acteurs situés sur un territoire à en maîtriser les évolutions à venir, une définition qui nous renvoie directement à la prospective, mais aussi à l'importance qu'il faut accorder de manière quasi égale aux acteurs qu'aux facteurs et aux intentions qu'aux actes. Une autre définition encore, plus complète, nous est donnée par Guy Baudelle, Catherine Guy et Bernadette Mérenne-Schoumaker qui évoquent un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées généralement transversales et

---

<sup>1</sup> Deffontaines J.P., Marcelpoil E., Moquay P., (2001), « Le développement territorial : une diversité d'interprétations », in Représentations spatiales et développement territorial, coord. Lardon S., Maurel P., Piveteau V., pp 39-55.

souvent à forte dimension spatiale<sup>2</sup>. L'outil à développer pourrait donc faire place à plusieurs types d'entrées sous-entendus par ces définitions.

On peut aussi, en s'accordant avec ces éléments, considérer que le développement territorial traduit une préoccupation sans doute récente des praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de s'affranchir d'un cadre de référence avant tout orienté sur la gestion spatiale des effets du développement – une notion très présente dans les plans de secteurs qui maillent le territoire wallon – pour muter vers une notion plus ouverte et plus dynamique, intégrant un autre rapport, plus global et qualitatif, de l'être humain au temps et à l'espace, où les maîtres-mots pourraient être animation et activation. En cinquante années de développement, le CREAT et plus largement les acteurs wallons du développement territorial ont été à la fois animateurs et activateurs du territoire.

Le fait est que la façon d'aménager un territoire, au travers notamment des outils stratégiques et normatifs dédiés à cette pratique, a considérablement évolué au cours de ces dernières décennies tout en rencontrant des obstacles structurels et en traitant des questions récurrentes comme celle de l'échelle pertinente. Surtout, les exigences du développement durable ont notamment investi, avec de plus en plus de prégnance, les pratiques de l'aménagement du territoire au point de lui donner une responsabilité que l'on pourrait qualifier de « générative ». Le SDER de 1999 intègre cette notion de développement durable comme condition inhérente de gestion de l'espace.

Cette évolution, ce passage de l'aménagement du territoire au développement territorial a été particulièrement bien cernée, comme le rappelait régulièrement Pierre Got, lors d'un congrès de la Fédération nationale des Agences d'Urbanisme et de développement qui s'est tenu en France en 1994 :

*« Le développement d'un territoire dépend plus de la qualité du maillage entre les acteurs, de la vigueur des projets et des anticipations du futur, que des infrastructures ou des équipements. Les meilleurs atouts d'un territoire sont moins ses atouts géoéconomiques que la capacité des acteurs locaux à s'organiser, à fédérer les énergies, à créer des interdépendances non seulement entre les villes mais entre celles-ci et le territoire rural qui les entoure »<sup>3</sup>.*

Yves Hanin lui-même me soulignait, en commentaire à un travail que je lui soumettais en 2012, que la notion de développement territorial n'est pas seulement une lecture des réseaux et des compétences, mais renvoie aussi à une vision prospective stratégique du territoire qui articule l'ensemble des secteurs, nourrie de surcroît par l'idéologie du développement durable. Il pourrait être tout aussi intéressant de cerner, à travers notre glossaire, les éléments d'idéologie, de vision, de prospective qui ont animé le développement du et des territoire(s) wallons en cinquante ans.

Afin de proposer un premier cadre, une pièce à casser bien évidemment, mais qui sera un référent nécessaire pour construire l'outil, on pourrait présenter le développement territorial durable dans une forme cône hiérarchisé dont le premier niveau, très englobant élargit le champ de l'aménagement du territoire, c'est celui du développement territorial, devant tout à la fois être durable, cohésif et compétitif ou d'une autre qualification selon l'idéologie de celui

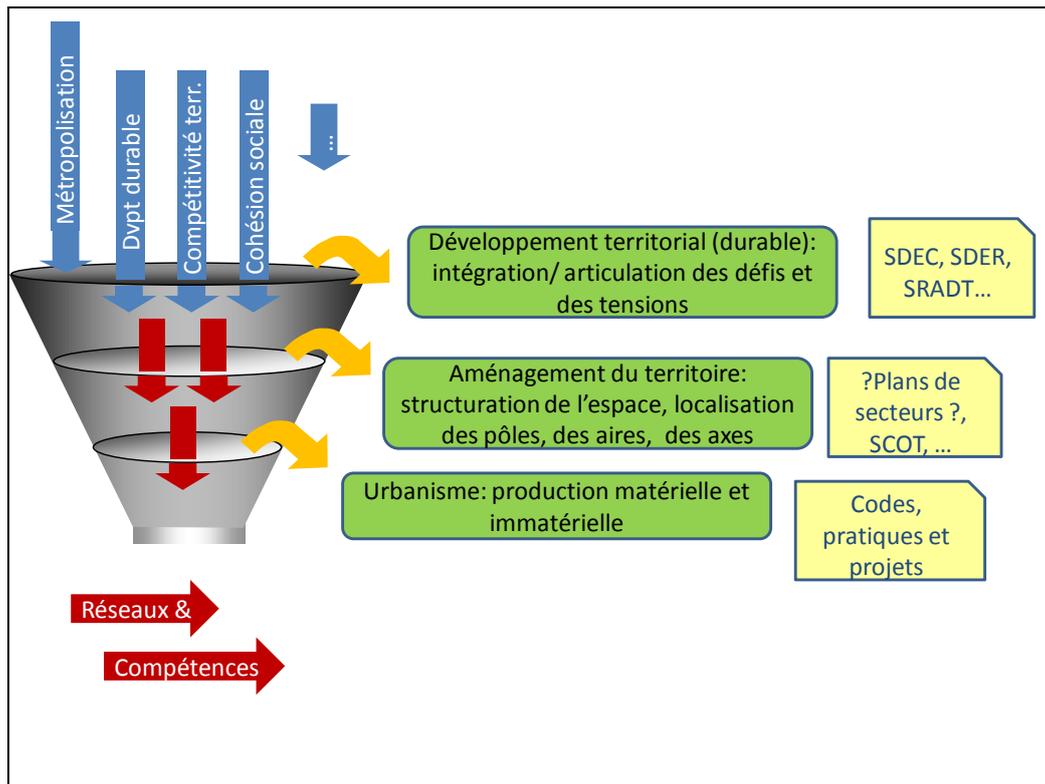
---

<sup>2</sup> Guy BAUDELLE, Catherine GUY et Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, *Le développement territorial en Europe, Concepts, enjeux et débats*, p. 18, 246, Rennes, PuR, 2011.

<sup>3</sup> Actes des 15èmes rencontres nationales des agences d'urbanisme 27-30 septembre 1994, Lille, Paris, FNAU, 27 pages.

qui l'énonce. Le deuxième niveau, celui de l'aménagement du territoire serait celui qui vise à structurer le territoire par la localisation en fonction des pôles, des aires et des réseaux. Le troisième niveau pourrait être enfin celui de l'urbanisme renvoyant à la production de formes bâtie et non bâtie mais aussi à la gestion et l'évolution des paysages :

Le schéma ci-dessous est une tentative de représenter cette image, en identifiant aussi les outils et concepts correspondant à chaque niveau et qu'il serait nécessaire d'évoquer, de contextualiser et d'illustrer :



Source : Michaël Van Cutsem (*Institut Destrée*)

En cinquante années la Wallonie, soumise à ces tensions, devant construire ce socle de compétence et se nourrir dans les réseaux, a sans doute voulu s'inscrire dans cette évolution avec l'avènement du SDER de 1999, la création de la CPDT (le socle de compétences) et la participation aux travaux du SDEC (les réseaux), notamment, la création de la Plateforme d'intelligence territoriale wallonne plus récemment. Nous espérons qu'il y a derrière ce cadre conceptuel une grande richesse heuristique à exploiter.

## Un outil : l'encyclopédie libre ou le glossaire

L'outil reste à définir précisément. Nous avons parlé, dans cet article, de glossaire, d'encyclopédie, de *wiki*. Voici quelques balises imparfaites et incomplètes.

Les moyens de communication et de partage de l'information offerts par internet et les réseaux plaident naturellement pour un système connecté, ouvert et partagé. Ceci nous

éloigne d'outils tels que des dictionnaires ou des glossaires imprimés en version papier et qui figent provisoirement la connaissance et appellent des mises à jour rythmées par des contraintes éditoriales parfois fastidieuses.

Il serait donc possible donc s'orienter vers un système de type *wiki*, qui, nous dit... *Wikipédia est une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaboratives de pages à l'intérieur d'un site web. Il utilise un langage de balisage et son contenu est modifiable au moyen d'un navigateur web. C'est un outil de gestion de contenu, dont la structure implicite est minimale, tandis que la structure explicite émerge en fonction des besoins des usagers*<sup>4</sup>.

Le principal avantage de l'outil est bien sûr sa flexibilité. Même si un *wiki* n'est pas forcément modifiable par tout un chacun ; il peut exiger que les visiteurs s'inscrivent avant d'être autorisés à modifier les pages. Dans le cas des *wikis* qui sont complètement ouverts au public, diverses procédures techniques et sociales sont mises en œuvre pour limiter et annuler les modifications indésirables.

Les coûts à prévoir sont donc essentiellement humains : gestion d'inscriptions, modération sous la forme de relectures et de questionnements, validation et mise en ligne. Ainsi que quelques moyens pour assurer l'hébergement. Pour le reste, si l'on peut dire, ce sera affaire de contributeurs et de qualité des contributions.

L'outil ne saurait par ailleurs être dissocié de ce qu'il doit éclairer. La question est loin d'être innocente. L'idée de base du glossaire reste pertinente : recueillir des termes spécifiques centrés sur un domaine, afin d'en expliciter les aspects techniques et spécifiques. L'ambition doit cependant être un peu plus large et faire place à d'autres entrées, sous-jacentes au champ du développement territorial. Nous pensons aux acteurs qui ont fait (et défait) l'aménagement du territoire wallon, aux intentions et aux occasions manquées, aux sites et aménagements indissociables d'un outil qui se veut éclairer le développement territorial, mais abordés dans la perspective particulière du processus décisionnel. Prenons le cas d'un site emblématique comme Louvain-la-Neuve. Si ce site mérite une entrée en soi, il ouvre la porte à quelques dizaines d'entrées toutes aussi pertinentes les unes que les autres.

Chaque entrée, pour rester abordable, devrait être limitée en taille – nombre de caractères –, référencée de manière robuste mais en laissant également la place pour les souvenirs où les témoignages et épouser une structure comparable, même si toutes les sections qui seront proposées ne sont pas pertinentes pour l'objet retenu.

Enfin, l'ensemble devrait présenter une cohérence conceptuelle mais surtout technique. Si cet article formule des propositions qui vont dans ce sens, et qui devront se traduire en options informatiques et en hyperliens pour interconnecter les entrées du *wiki*, il sera nécessaire de définir un cadre global intégrateur. Dans le cas d'un glossaire ou d'un dictionnaire, il y a, à un moment, un choix qui est fait sur la limitation du nombre d'entrée en fonction d'un certain nombre de critères plus ou moins ouverts. C'est un travail qui doit être réalisé. Un groupe de travail de 4 ou 5 personnes pourrait s'y atteler dès demain sur base de quelques exemples. Avis aux amateurs, on en a au moins pour cinquante ans...

---

<sup>4</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki>